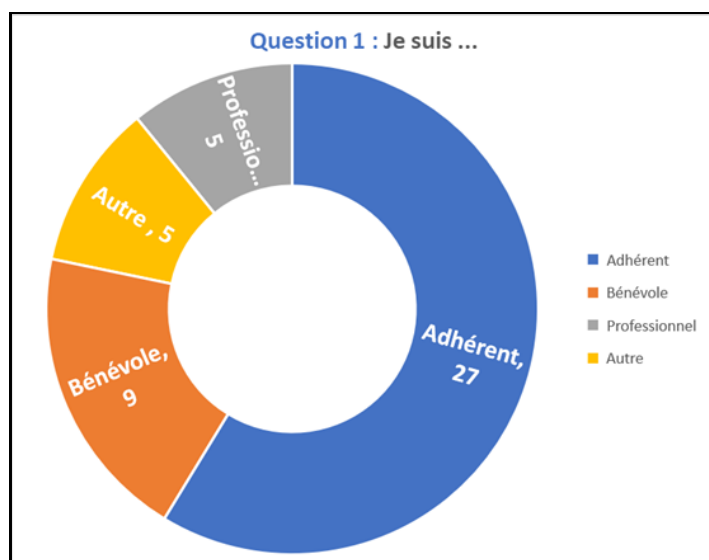


Chères adhérentes, chers adhérents, bonjour

Nous sommes heureux de vous faire parvenir ce numéro zéro de la lettre de la délégation Unafam Gironde.

Il y a quelque temps, nous vous avons fait part de l'intention de la délégation 33 de reprendre la publication d'une lettre aux adhérents de l'UNAFAM. Afin de répondre aux besoins des adhérents, nous vous avons adressé un questionnaire pour préciser les aspects qui vous semblaient importants à propos de la forme et du contenu de cette lettre. Nous voulons vous donner ici les résultats de cette consultation, sous la forme de graphiques et de quelques commentaires

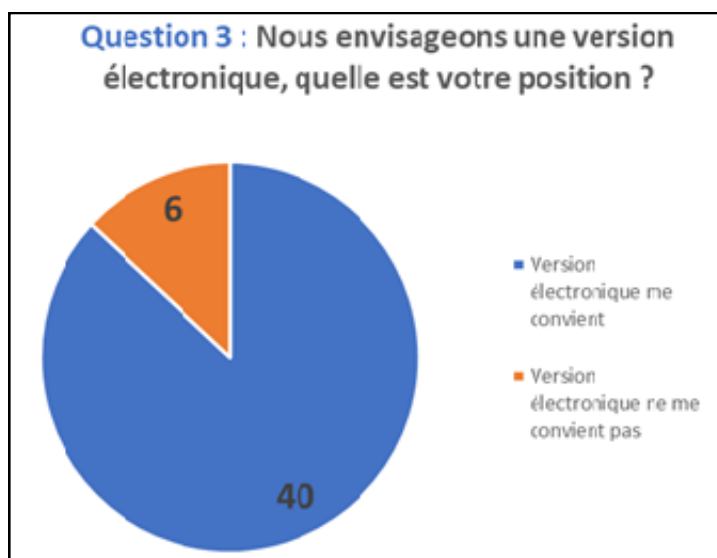
Nous avons eu 46 réponses qui proviennent pour les deux tiers des adhérents, et pour un quart des bénévoles. Tous estiment que la reprise d'un bulletin départemental serait utile pour les informations locales et le lien entre les adhérents.



Question 2 :

Comment vous la faire parvenir : c' est plus compliqué.

Nous envisageons de publier la lettre sous une version électronique, essentiellement en raison des coûts et du temps passé : imprimer prend du temps, coûte beaucoup plus cher, à la fois pour l'impression, et l'acheminement postal. Pour la très grande majorité, la solution électronique convient tout à fait, mais il faut considérer qu'un certain nombre d'adhérents ne sont pas à leur aise avec l'informatique et il faut aussi tenir compte de cela.



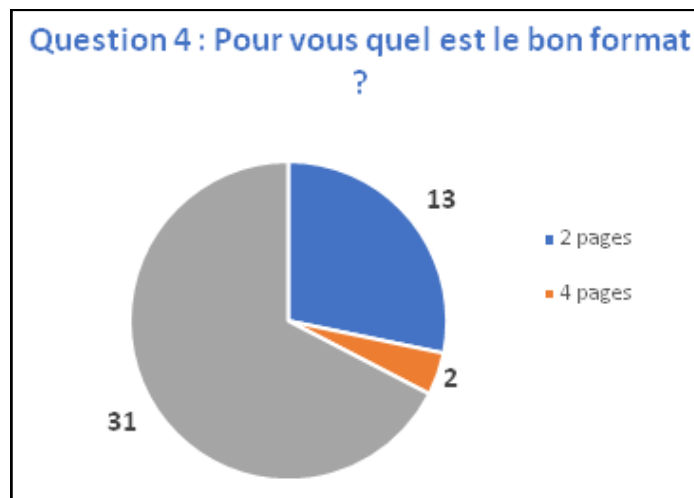
Ce n° 0 sera donc envoyé principalement par voie électronique et par voie postale pour ceux qui ne nous ont pas communiqué d'adresse mail .

MAIS, nous insistons sur le fait que cela alourdit notre envoi, à la fois au niveau financier et au niveau « main d'oeuvre » . Donc, si vous disposez actuellement d'une adresse mail, nous vous serions reconnaissants de bien vouloir nous la communiquer ... Ne craignez rien, nous n'allons pas vous inonder d'informations mais simplement vous informer de nos activités principalement en Gironde . Et, en outre, vous profiterez également de la lettre de la Présidente et des informations au niveau national .

A NOTER : vous pouvez également nous suivre sur les réseaux sociaux (Facebook,

La taille du bulletin est aussi en débat, car pour tenir un bulletin durablement, il faut trouver des rédacteurs à chaque fois, et cela pose la question du contenu des articles. La taille et le contenu sont bien sûr liés.

On pouvait envisager de mettre en deux pages le compte rendu des événements passés et les annonces diverses sur les événements à venir ou les projets de la délégation. Si on choisissait un format plus grand on pouvait ajouter des rubriques thématiques telles que les ressources administratives ou juridiques liées au handicap mental et psychique, l'offre de soin psychiatrique dans le département ou encore la présentation d'acteurs du champ du handicap psychique. Là, vous avez opté pour la flexibilité. Une majorité d'entre vous a préféré ne pas s'astreindre à des règles trop strictes et n'a pas vraiment choisi entre un format de 2 ou 4 pages .



Mais d'une façon générale vous vous êtes positionnés très clairement en faveur d'informations de proximité, et donc à l'échelle du département, en insistant sur le côté pratique.

Nous allons donc essayer pour commencer une lettre de deux pages, avec quelques thématiques et des informations locales. Au début, elle sera trimestrielle et nous verrons si nous pouvons raccourcir la périodicité. Et nous envisageons de sortir notre première lettre départementale le mois prochain.